

## Information produit

comme l'exige le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013 et n ° 813/2013

### Fiche produit (selon le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013)

(a) Nom ou marque du fabricant	<i>Chappee S.A.</i>				
(b) Identifiant du modèle du fabricant	<i>Luna Platinum + Duo 3.33 HTE V</i>				
(c) Chauffage des locaux : application à moyenne température		Profil de soutirage déclaré pour le chauffage de l'eau			<i>XL</i>
(d) Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>A</i>	Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			<i>A</i>
(e) Puissance thermique nominale, incluant la puissance thermique nominale des éventuels dispositifs de chauffage supplémentaires.	<i>24</i>	<i>kW</i>			
(f) Chauffage des locaux : consommation annuelle d'énergie	<i>20645</i>	<i>kWh</i>	et/ou	<i>74</i>	<i>GJ</i>
Consommation annuelle d'électricité et/ou de combustible pour le chauffage de l'eau	<i>29</i>	<i>kWh</i>	et/ou	<i>18</i>	<i>GJ</i>
(g) Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>93</i>	<i>%</i>	efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	<i>81</i>	<i>%</i>
(h) Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	<i>53</i>	<i>dB(A)</i>			
(i) Le dispositif de chauffage mixte est capable de fonctionner uniquement en heures creuses	<i>non</i>				
(j) Précautions spécifiques pour l'assemblage, l'installation et la maintenance	Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis				

**Informations produits obligatoires** (selon le Règlement délégué (UE) n ° 813/2013)

Modèles	<i>Luna Platinum + Duo 3.33 HTE V</i>		
A condensation chaudière	<i>oui</i>		
Basse-température (**) chaudière	<i>non</i>		
B1 chaudière	<i>non</i>		
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	<i>non</i>	Si oui, équipé avec un dispositif de chauffage supplémentaire	
Dispositif de chauffage mixte	<i>oui</i>		

produit	Symbole	Valeur	Unité	produit	Symbole	Valeur	Unité
<b>Puissance thermique nominale</b>	$P_{rated}$	24	<i>kW</i>	<b>Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux</b>	$\eta_s$	93	%
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Production de chaleur utile				Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Efficacité utile			
A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	$P_4$	24	<i>kW</i>	A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	$\eta_4$	88	%
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	$P_1$	8	<i>kW</i>	A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	$\eta_1$	98	%
<b>Supplementary heater</b>				<b>Supplementary heater</b>			
Puissance thermique nominale				$P_{sup}$	0	<i>kW</i>	
Type d'énergie utilisée							
<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>				<b>Autres produits</b>			
A pleine charge	$el_{max}$	0	<i>kW</i>	Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	0	<i>kW</i>
A charge partielle	$el_{min}$	0	<i>kW</i>	Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	$P_{ign}$	0	<i>kW</i>
En mode veille	$P_{SB}$	0	<i>kW</i>	Émissions d'oxydes d'azote	$NO_x$	26	<i>mg/kWh</i>
<b>Pour les dispositifs de chauffage mixtes :</b>				<b>efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau</b>			
<b>Profil de soutirage déclaré</b>	XL			$\eta_{wh}$	81	%	
Consommation journalière d'électricité	$Q_{elec}$	0	<i>kWh</i>	Consommation journalière de combustible	$Q_{fuel}$	25	<i>kWh</i>

Informations de contact	Chappee S.A., Chappee S.A.
-------------------------	----------------------------

(\*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 C à la sortie du dispositif de chauffage.

(\*\*) Par basse température, on entend une température de retour, de 30 C pour les chaudières à condensation, de 37 C pour les chaudières basse température et de 50 C pour les autres dispositifs de chauffage (à l'entrée du dispositif de chauffage).

**Précautions spécifiques à prendre quand le dispositif de chauffage des locaux est assemblé, installé ou maintenu/ informations importantes pour le désassemblage, le recyclage et/ou l'élimination en fin de vie.**

Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis. Avant tout désassemblage, recyclage et/ou l'élimination en fin de vie, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis

**Pour les chaudières de types B1 et les chaudières mixtes de type B1 :**

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air

comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.

# Information produit

comme l'exige le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013 et n ° 813/2013

## Fiche produit (selon le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013)

(a) Nom ou marque du fabricant	<i>Chappee S.A.</i>				
(b) Identifiant du modèle du fabricant	<i>Luna Platinum + Duo 3.24 HTE V</i>				
(c) Chauffage des locaux : application à moyenne température		Profil de soutirage déclaré pour le chauffage de l'eau			<i>XL</i>
(d) Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>A</i>	Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			<i>A</i>
(e) Puissance thermique nominale, incluant la puissance thermique nominale des éventuels dispositifs de chauffage supplémentaires.	<i>16</i>	<i>kW</i>			
(f) Chauffage des locaux : consommation annuelle d'énergie	<i>13764</i>	<i>kWh</i>	et/ou	<i>50</i>	<i>GJ</i>
Consommation annuelle d'électricité et/ou de combustible pour le chauffage de l'eau	<i>36</i>	<i>kWh</i>	et/ou	<i>18</i>	<i>GJ</i>
(g) Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>93</i>	<i>%</i>	efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	<i>81</i>	<i>%</i>
(h) Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	<i>49</i>	<i>dB(A)</i>			
(i) Le dispositif de chauffage mixte est capable de fonctionner uniquement en heures creuses	<i>non</i>				
(j) Précautions spécifiques pour l'assemblage, l'installation et la maintenance	Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis				

**Informations produits obligatoires** (selon le Règlement délégué (UE) n ° 813/2013)

Modèles	Luna Platinum + Duo 3.24 HTE V		
A condensation chaudière	<i>oui</i>		
Basse-température (**) chaudière	<i>non</i>		
B1 chaudière	<i>non</i>		
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	<i>non</i>	Si oui, équipé avec un dispositif de chauffage supplémentaire	
Dispositif de chauffage mixte	<i>oui</i>		

produit	Symbole	Valeur	Unité	produit	Symbole	Valeur	Unité
<b>Puissance thermique nominale</b>	$P_{rated}$	16	kW	<b>Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux</b>	$\eta_s$	93	%
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Production de chaleur utile				Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Efficacité utile			
A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	$P_4$	16	kW	A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	$\eta_4$	88	%
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	$P_1$	5	kW	A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	$\eta_1$	98	%

<b>Supplementary heater</b>			
Puissance thermique nominale	$P_{sup}$	0	kW
Type d'énergie utilisée			

<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>			
A pleine charge	$el_{max}$	0	kW
A charge partielle	$el_{min}$	0	kW
En mode veille	$P_{SB}$	0	kW

<b>Autres produits</b>			
Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	0	kW
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	$P_{ign}$	0	kW
Émissions d'oxydes d'azote	$NO_x$	18	mg/kWh

**Pour les dispositifs de chauffage mixtes :**

<b>Profil de soutirage déclaré</b>	XL		
Consommation journalière d'électricité	$Q_{elec}$	0	kWh

<b>efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau</b>	$\eta_{wh}$	81	%
Consommation journalière de combustible	$Q_{fuel}$	24	kWh

Informations de contact	Chappee S.A., Chappee S.A.
-------------------------	----------------------------

(\*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 C à la sortie du dispositif de chauffage.

(\*\*) Par basse température, on entend une température de retour, de 30 C pour les chaudières à condensation, de 37 C pour les chaudières basse température et de 50 C pour les autres dispositifs de chauffage (à l'entrée du dispositif de chauffage).

**Précautions spécifiques à prendre quand le dispositif de chauffage des locaux est assemblé, installé ou maintenu/ informations importantes pour le désassemblage, le recyclage et/ou l'élimination en fin de vie.**

Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis. Avant tout désassemblage, recyclage et/ou l'élimination en fin de vie, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis

**Pour les chaudières de types B1 et les chaudières mixtes de type B1 :**

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air

comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.